

# Varsovie veut se guérir de "l'endoctrinement libéral"

**Pologne** Le ministre des Affaires étrangères fait son credo conservateur face aux critiques.

**L**e nouveau gouvernement conservateur polonais, sous le feu des critiques après le vote d'une loi sur les médias publics, veut "simple-ment guérir" la Pologne après 25 ans "d'endoctrinement libéral", a affirmé dimanche son ministre des Affaires étrangères, Witold Waszczykowski.

"Nous voulons simplement guérir notre pays de quelques maladies afin qu'il puisse se remettre", a déclaré M. Waszczykowski dans un entretien au quotidien allemand "Bild" à paraître lundi, mais dont des extraits ont été diffusés dimanche. Selon lui, le gouvernement polonais précédent, de tendance libérale et centriste, "a suivi un certain concept politique de gauche".

"Comme si le monde ne devait automatiquement aller que dans un seul sens, selon un modèle marxiste – un nouveau mélange de cultures et de races, un monde de cyclistes et de végétariens, qui ne mise que sur les énergies renouvelables et combat toute forme de religion. Tout cela n'a rien à voir avec les racines polonaises traditionnelles", a-t-il martelé.

Au contraire, a-t-il fait valoir, le parti conservateur Droit et Justice (PiS), qui

a gagné les élections législatives fin octobre, soutient ce qui intéresse "la majorité des Polonais : les traditions, la conscience de son histoire, l'amour de la patrie, la foi en Dieu, en une vie de famille normale entre un homme et une femme".

"C'est un choc pour nos opposants, ceux qui croient au progrès : que 25 ans d'endoctrinement gauchiste et libéral n'ont pas pu faire disparaître ces valeurs traditionnelles [...] Et que nous avons gagné les élections avec", a-t-il encore estimé.

## Loi sur les médias publics

Le gouvernement conservateur en place à Varsovie est l'objet de vives critiques depuis son installation, en novembre, après plusieurs décisions controversées.

Dernière en date : l'adoption à la toute fin d'année d'une nouvelle loi qui assure au gouvernement le contrôle des médias publics. Elle fait expirer immédiatement les mandats des instances dirigeantes actuelles de la télévision et radio publiques, laissant au ministre du Trésor la compétence de nommer ou révoquer les nouveaux patrons.

Cela a déclenché un tollé internatio-

nal et suscite l'inquiétude à Bruxelles. Première phase d'une procédure d'évaluation, la Commission européenne tiendra un débat sur la situation de l'Etat de droit en Pologne le 13 janvier.

**Ce qui intéresse "la majorité des Polonais : les traditions, la conscience de son histoire, l'amour de la patrie, la foi en Dieu, en une vie de famille normale entre un homme et une femme".**

L'UE brandit ainsi la menace d'un recours à une procédure mise en place en mars 2014, "outil d'alerte précoce" – selon le vocabulaire alors employé – pour se prémunir contre des "menaces systémiques envers l'Etat de droit", dont le gouvernement conservateur polonais issu des élections de mi-novembre pourrait être le premier à faire les frais.

## Un débat d'abord

Pour sa rentrée, la Commission, à la demande de son président Jean-Claude Juncker, va organiser une discus-

sion sur la situation de l'Etat de droit en Pologne. "Le débat à la Commission le 13 janvier ouvre la phase d'évaluation du cadre pour l'Etat de droit introduit en mars 2014. Il est à ce stade trop tôt pour spéculer sur les prochaines étapes possibles", a expliqué un porte-parole de la Commission. (D'après AFP)